



# Pithiviers Magazine

102

JANVIER/FÉVRIER 2024

**RECENSEMENT**

Combien sommes-nous ?

[www.pithiviers.fr](http://www.pithiviers.fr)



# RETROSPECTIVE

Cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France.  
*1<sup>er</sup> novembre*



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

*11 novembre*



Remise des prix du label du fleurissement départemental 2023 au château de Chamerolles. 3 candidates du concours Pithiviers en fleurs ont été récompensées pour leur très beau jardin. Bravo !

*21 novembre*



Dans le cadre du Programme de Réussite Éducative (PRE), le 19<sup>e</sup> Club coup de pouce accueille 15 élèves des CP des écoles du Clos-Beauvoys et de Saint-Aignan pour parfaire leur apprentissage de la lecture et de l'écriture.

*10 novembre*

Le centre social, en partenariat avec la CAF du Loiret, participait à la Semaine de la parentalité. Entre autres, un psychologue et Lorène Martiny, directrice adjointe du centre social, ont accueilli onze femmes pour évoquer le thème : « Faire avec son enfant. Comment ? Pourquoi ? » Échanges riches et retours d'expériences constructifs.



Vif succès du Théâtre forum. 35 personnes se sont retrouvées autour de la compagnie du théâtre Barocco et des professionnels de l'ADS, du centre social et du PRE pour échanger de manière originale sur le quotidien de parents.

*Du 7 au 21 novembre*

## SOMMAIRE

- p. 2-4 **RÉTROSPECTIVE**
- p. 3 **ÉDITO**
- p. 5-7 **CULTURE**  
La MACMAD sera dédiée  
à l'éducation artistique
- p. 8-9 **RECENSEMENT  
DE LA POPULATION**  
Combien sommes-nous ?
- p. 10 **CADRE DE VIE**
- p. 11 **PRATIQUE**
- p. 12-13 **BILAN 2023**  
Des actions significatives et des études
- p. 14 **SOUVENIR,  
SOUVENIR/LIBRE  
EXPRESSION**
- p. 15 **LIBRE EXPRESSION**
- p. 16 **LE MONTESPAN AU  
THÉÂTRE DU DONJON**

**Directeur de la publication :** Philippe Nolland, Maire  
**Rédactrice en chef :** Florence Bordes, Chargée de  
communication

**Ont collaboré à ce numéro :** Clémentine Bré et  
Guillaume Chatelain (Bureau d'études), Anne Guéguen  
et Daniel Fauve (Gestion eau et assainissement),  
Laetitia Jolivet et Lucie Lecointe (Action culturelle),  
Paul Jounot (Services techniques et Environnement),  
Audrey Lemaire et Maurice Koriât (Urbanisme  
/ Foncier), Véronique Martel (Archives), Lorène  
Martiny (Centre social municipal Terre en couleurs),  
Nathalie Pay (Finances), Marion Provost (Action  
Cœur de ville – Habitat), Cristina Raggi (CCAS),  
Céline Rodrigues et Audrey Carnez (Recensement),  
Christophe Senni (Police municipale)

**Crédit photo :** Florence Bordes, Gérard Charrier,  
Christophe Herblot, Lorène Martiny, équipe du PRE

**Création maquette et conception :**

www.enola-creation.fr

**Impression :** Estimprim

**Service Communication :** Tél. 02 38 32 06 32

**Tirage :** 5 300 exemplaires

**Dépôt légal à parution**

Le Pithiviers Magazine est téléchargeable sur  
www.pithiviers.fr



Philippe Nolland  
Maire de Pithiviers  
Vice-Président de la Communauté  
de Communes du Pithiverais

## Mes chers concitoyens,

Tout d'abord, je vous présente tous mes vœux pour 2024 de bonheur, de santé et de prospérité.

Nous entrons dans la période de préparation budgétaire : rapport sur les orientations budgétaires suivi d'un débat d'orientation, adoption des subventions aux associations et examens des grands équilibres du budget. Toutes ces choses seront examinées de décembre à mars. Je précise que nous n'avons pas augmenté la fiscalité à Pithiviers depuis 2015, mais que l'inflation cumulée depuis cette époque est de 17 %. À ceci s'ajoute la forte progression du coût des matériaux, des matières premières, des fluides et des dépenses de personnel. Ceci nous met dans l'impossibilité d'équilibrer nos comptes si nous ne faisons rien.

Néanmoins, la ville poursuit sa politique de grands équipements structurants et nécessaires à la pérennité des services à la population :

- L'année 2024 verra le chantier de l'école de musique (MACMAD) entrer dans sa phase active. Nous avons délibérément choisi un mode de chauffage fondé sur la géothermie : d'importantes économies seront faites à terme.
- La piscine Caneton, dont nous avons entamé la démolition, a désormais été mise à bas.
- Le terrain des serres Beaujard est désormais arasé et l'année 2024 verra elle aussi ce dossier avancer visiblement. Nous aurons dès lors un espace vert public supplémentaire en plein centre-ville.
- S'agissant des projets de relocalisation de l'USP et du CAP entamés par le projet de reconstruction des tribunes (obligatoire par leur obsolescence dangereuse), les deux clubs ont trouvé un accord plus large que le simple remplacement des tribunes, à savoir la localisation de l'USP au stade Comets et celle du CAP au stade Piquemal. Ces projets, générant d'importantes et coûteuses modifications au dossier initial, nous conduisent à relancer un appel d'offres pour choisir un programmiste qui devra nous proposer différents scénarii en matière technique et financière. Des décisions seront à prendre au cours de l'année 2024.
- Le centre Terre en Couleurs, incendié au cours des émeutes urbaines, devra faire l'objet d'une réhabilitation globale : différentes visites d'experts ont eu lieu afin d'évaluer le chantier. Notre assureur prendra à sa charge l'essentiel des travaux à réaliser, les services de l'État assumant le reste à charge.

À titre indicatif, notre assureur a résilié unilatéralement le contrat d'assurance nous liant à lui au 31 décembre 2023. Un appel d'offres a été lancé conduisant à retrouver un nouvel assureur et un nouveau contrat dont la hausse est de 40 %.

De plus, une franchise pour sinistre causé par les émeutes urbaines est imposée par l'assureur à hauteur de 2 millions d'euros ce qui est scandaleux et ne concerne pas uniquement Pithiviers, mais la plupart des communes ayant dû revoir leur contrat d'assurance.

Une protestation au plus haut niveau de l'État a été portée par nous-mêmes, ainsi que par notre député, Anthony Brosse.

Tout ce descriptif pour vous faire toucher du doigt la difficulté de gérer financièrement une ville centre comme Pithiviers.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à tous ces dossiers.

*Tous mes vœux pour  
l'année qui s'ouvre -  
Bonne nuit à tous*

*P. Nolland  
Maire*



# RETROSPECTIVE



Finalisant un projet participatif, le centre social Terre en couleurs, le Théâtre des Minuits, LogemLoiret, les habitants et les écoliers du Clos-Beauvoys ont joyeusement inauguré le Jardin du sauvage, place de Fontainebleau.

*17 novembre*



Cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

*5 décembre*



Le centre social, en lien avec l'État, organisait une semaine dense en animations pour dénoncer les violences faites aux femmes : atelier égalité filles/garçons, expositions, ciné-débat avec Lumières des cinés, stands de sensibilisation d'associations d'aide aux victimes (AVL et LAÉ)...

*Du 21 au 25 novembre*



Le CCAS a offert 671 paniers gourmands à des seniors pithiviériens ravis de garnir leur table de fête de mets savoureux. Cadeau supplémentaire : une jolie composition florale a été remise à 3 couples fêtant leurs 60 ans de mariage et à 8 autres pour leurs 50 ans de mariage.

*14 décembre*



Fête foraine, Père Noël, balades en calèche ont égayé la fin d'année et assuré une transition enthousiaste vers 2024. L'OCAIP et la ville de Pithiviers coorganisaient ces animations.

*Du 16 décembre au 6 janvier*

# La MACMAD

sera dédiée à l'éducation artistique

**Le chantier de création de la MAison Culturelle de la Musique et de l'Art Dramatique (MACMAD) débutera en 2024, place des Halles. Françoise Jory, adjointe au Maire chargée de la Culture, et Laetitia Jolivet, directrice de l'Action culturelle vous présentent ce projet ambitieux auquel la municipalité, attachée à la culture, accorde une importance essentielle. Interview à deux voix.**



Laetitia Jolivet (à g.) et Françoise Jory

## Pourquoi transférer l'école municipale de musique en plein centre-ville ?

**Françoise Jory :** Dès ma prise de fonction, j'ai constaté que l'école municipale de musique au demeurant très dynamique était très mal installée : une cohabitation complexe avec une cantine, une école maternelle et des locaux administratifs, des salles pas assez nombreuses, inadaptées et exigües et surtout pas d'accessibilité pour les publics à mobilité réduite, des conditions de travail difficiles pour l'équipe. Cet équipement n'est aujourd'hui pas du tout valorisé alors qu'il fait un travail formidable. Les habitants y sont attachés. Ils s'inscrivent de plus en plus. Il y a une liste d'attente faute de possibilité de développement en

l'état. La commune avait dans son patrimoine immobilier des locaux inoccupés et n'intéressant personne. Avec Monsieur le Maire, l'idée de transférer l'équipement est apparue comme une évidence et en centre-ville, une aubaine. Requalifier ces bâtiments participera à une meilleure image de la ville et donnera une nouvelle dynamique à la place des Halles et ses alentours. Le flux de personnes engendré par l'activité de l'école incitera, je l'espère, à consommer dans les commerces de proximité. Enfin, la connexion avec la Micro-Folie permet d'accompagner notre politique culturelle pleinement et il me tient à cœur de mettre en avant cet équipement municipal aujourd'hui caché.

## Sur le plan architectural, comment cette future MACMAD est-elle conçue ?

**Laetitia Jolivet :** Un cahier des charges très précis a été conçu. Il dimensionne le projet, fixe le nombre de salles et les activités qui y auront lieu. La Ville de Pithiviers a reçu 33 dossiers de candidature pour réaliser les travaux. Il n'a pas été simple de faire un choix. Avec mon homologue technique, il nous a fallu de nombreuses heures d'étude et un discernement sans faille pour accompagner la décision des élus. C'est l'agence B. Penneron de Tours qui a été retenue pour son expérience, son rapport au patrimoine et sa capacité à s'investir au service d'un tel équipement culturel dans une enveloppe budgétaire définie. Permettre une unité de circulation pour les futurs usagers malgré les contraintes techniques des trois bâtiments à réhabiliter est un des défis à relever ; s'ajoute la question de l'acoustique à l'intérieur des locaux mais également à l'extérieur pour ne pas nuire au voisinage. Un

“

*Avec Monsieur le Maire, l'idée de transférer l'équipement est apparue comme une évidence et en centre-ville, une aubaine.*



soin particulier est porté au système de traitement d'air et de chauffage. Il devra limiter les écarts de température dans les locaux pour préserver les instruments de musique, répondre au mieux aux normes écologiques actuelles et réduire la consommation d'énergie. Nous nous orientons vers de la géothermie.

### Comment sera-t-elle organisée ?

**Laetitia Jolivet :** Le futur établissement sera dédié à l'éducation artistique. Il est imaginé comme un lieu d'apprentissage de la musique et du théâtre mais aussi comme un endroit d'échanges artistiques. Il a pour ambition de devenir un lieu de vie culturelle pour les Pithivériens ; cette notion doit se traduire dans l'agencement des locaux. Un hall d'accueil suffisamment grand permettra une belle circulation des publics. Un accès Wifi pour tous est envisagé pour permettre aux parents d'élèves de travailler lorsqu'ils

attendent leurs enfants et aux élèves en interours. Ces derniers pourront réserver une salle pour répéter seul ou en groupe en autonomie. Les locaux d'aujourd'hui sont trop petits pour le permettre. Chaque instrument aura sa propre salle d'enseignement. L'architecte veille particulièrement au traitement acoustique des salles pour limiter les risques acoustiques. Il y aura une salle dite grand orchestre, une salle pour les percussions, une salle de répétition avec possibilité d'enregistrement ; toutes d'un volume suffisant pour éviter les déménagements perpétuels. Les nouveaux locaux apporteront une souplesse de fonctionnement et un confort indéniable. Pour enseigner le théâtre, une salle spécifiquement conçue pour la répétition est intégrée au projet et sera en connexion avec l'enseignement de la musique. Les musiciens ont besoin des techniques théâtrales pour appréhender la présentation publique et apprivoiser le trac. Les comédiens



© Atelier B. Penneron Architectes

À terme, un quadrilatère culturel en centre-ville comprendra la MACMAD, le musée municipal, la Micro-Folie et la Chapelle - Espace d'art contemporain.

continuité. Dans un second temps, l'ajout d'une discipline pour une école d'enseignement artistique est un atout si la collectivité tentait d'obtenir un agrément auprès du ministère de la Culture.

### **La MACMAD renforcera l'offre culturelle. Comment interagira-t-elle avec le musée municipal, la Micro-Folie, La Chapelle, la médiathèque, le Théâtre du Donjon ?**

**Françoise Jory :** Les services culturels travaillent déjà en transversalité tant qu'ils le peuvent. Tout est ouvert : thématique commune ou actions particulières, les concerts dans les autres équipements vont se poursuivre et s'amplifier. Les équipes ont suffisamment de créativité pour proposer de nouvelles actions intéressantes. Je leur fais confiance. La proximité avec les autres équipements facilitera sans aucun doute les initiatives.

### **Enfin, quand prévoyez-vous sa mise en service ?**

**Françoise Jory :** Comme les habitants, je suis impatiente ; ce type de projet nécessite de nombreuses études en amont ; elles ont pour objectifs de concevoir l'établissement futur dans les trois bâtiments existants et de limiter au maximum les surprises financières. Ce temps invisible et peu concret donne le sentiment qu'il ne se passe rien. Et pourtant, les équipes techniques, culturelles, administratives municipales et l'architecte sont à pied d'œuvre. Il y a de nombreux impondérables. J'espère une livraison pour fin 2025.

pourront également intégrer la musique dans leur futur travail de création. Enfin, le service administratif culturel sera installé dans les murs. Les professeurs de musique verront leurs conditions de travail améliorées avec une tisanerie, une salle de réunion et une proximité avec la direction de la culture.

### **L'art dramatique y sera enseigné. Pourquoi cette nouvelle discipline artistique ?**

**Françoise Jory :** En premier lieu, il s'agit de répondre à un souhait de la population. En effet, les demandes de cours de théâtre sur Pithiviers sont fréquentes. Malheureusement, l'association Théâtre de l'Escarbot a mis fin à son action en 2022 faute de trouver un professeur. Le service public prend le relais. La Ville de Pithiviers emploie un professeur de théâtre (1/4 de temps plein) qui intervient déjà auprès des écoles qui en sont très contentes. Il s'agirait d'une

## **FINANCEMENT**

**Coût de l'opération :** 3 800 000 € HT

**Subvention conseil départemental du Loiret pour les travaux :** 1 092 986 € et pour les études préalables : 64 000 €

**Subvention conseil régional Centre-Val de Loire :** 582 000 €

**Subvention de l'État (DSIL) :** 420 000 €

Autres financements en attente (ADEME, FEDER)

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

## Combien sommes-nous ?

**À Pithiviers, le prochain recensement de la population est prévu du 18 janvier au 17 février 2024.  
Y participer est un acte civique et obligatoire.**

La mairie a recruté 19 agents recenseurs. Ils se présenteront à vous munis de leur carte tricolore comportant leur photo et signée par Philippe Nolland, Maire de Pithiviers. Merci de leur réserver le meilleur accueil. En cas de doute, vous pouvez contacter la Police municipale au 02 38 30 06 40.

### 1 district, 1 agent recenseur



**1** Serge FRANCO-ROGÉRIO



**5** France POIVRE



**9** Nathalie LEPINET



**13** Hélène DALLOT



**17** Cécile VASSAL



**2** Halima AMALLAL



**6** Catherine DEFONTAINE



**10** Michelle PAILLET



**14** Annie FAUVIN



**18** Christiane OUDIN



**3** Florence HATTON



**7** Nadine STEINMETZ



**11** Géraldine MARTINS



**15** Lydia BERTHIER



**19** Brakissa TIOTE



**4** Claude GENOU



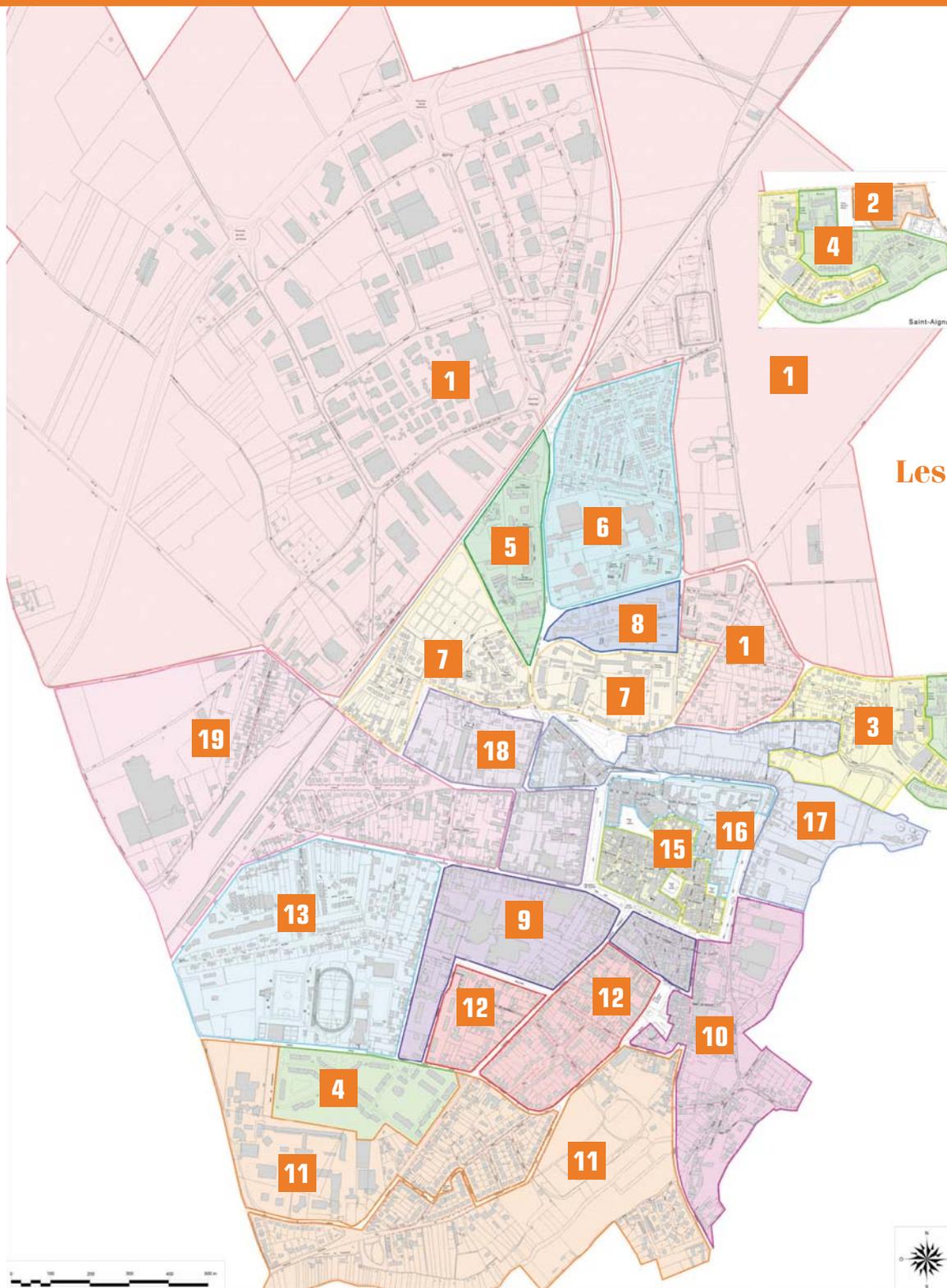
**8** Mehdi HSAINI



**12** Aïcha LAHSEN



**16** Roland DOUARD



## Les districts

### Nous

	2009	2014	2020
Population municipale	8761	9054	9067
Population comptée à part	192	227	146
<b>Population totale</b>	<b>8953</b>	<b>9281</b>	<b>9213</b>

Sources : Insee

### Par Internet, c'est plus pratique !

Un accès Internet est à votre disposition en mairie principale, 5 place Denis Poisson, afin de réduire la fracture numérique.

## Point travaux

### Fin de chantier

Au complexe sportif Sud, les travaux de désamiantage et de déconstruction de la



### Chantier en cours

**Le château d'eau de Chantaloup va disparaître de notre paysage.** Construit en 1936 sur un terrain appartenant à la ville de Pithiviers situé sur le territoire de Dadonville, il ne servait plus de réservoir d'eau depuis 2004 et ne supportait plus d'antennes relais depuis 2023.

Le grignotage du béton par une entreprise spécialisée est programmé sur quatre



**piscine Caneton** touchent à leur fin après quatre mois de chantier (depuis début octobre 2023). Un remblai de terre végétale recouvrira la surface laissée vacante afin que la nature s'y installe.

**L'éclairage public est devenu à 100 % LED**, le programme pluriannuel de remplacement commencé en 2021 venant de s'achever. Grâce à ces sources LED peu consommatrices d'énergie, la ville de Pithiviers fera des économies budgétaires de l'ordre de 80 % dans l'intramails et de 50

mois. Les gravats et la ferraille évacués seront recyclés.

Coût travaux + maîtrise d'œuvre : 400 000 € TTC

**La section de la rue du capitaine Giry entre le mail Ouest et le parking Giry sera, à terme, mise en sens unique du mail au parking.** Au préalable, les travaux de requalification qui commenceront au premier trimestre de cette année pour quatre mois consisteront à :

- Renouveler le réseau d'eau potable et les branchements,
- Améliorer le réseau d'eaux pluviales existant,
- Enfouir les réseaux Télécom et une traversée Enedis actuellement en aérien,
- Aménager une bande cyclable pour

à 60 % hors des mails.

Coût en 2023 : 400 000 € TTC

Coût total du programme pluriannuel : 1 770 000 € TTC (y compris places du général de Gaulle et des Halles)

Subventions DSIL, SIERP et Région : 974 000 €.

Côté voirie, les trottoirs de la rue Louis Robert ont été refaits en novembre 2023. Une partie de la chaussée à l'entrée de la gare routière, mail Sud, l'a été également.

permettre aux vélos d'avoir un double sens cyclable,

- Élargir les trottoirs et les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Durant les travaux :

- la circulation routière sera organisée à chaque phase, avec nécessairement des phases de fermeture de la rue,
- les commerces resteront ouverts et accessibles,
- l'accès des riverains et des secours sera maintenu,
- des points d'apports volontaires seront installés à proximité.

Coût travaux estimé : 210 000 € HT tout compris

Subvention DETR : 63 000 €

## Travaux sur vos cheminées en secteur protégé

Tous les travaux de modification de l'aspect extérieur d'une construction sont soumis à une autorisation d'urbanisme. Ces modifications concernent aussi les cheminées et autres éléments des constructions localisés en toiture. Les cheminées traditionnelles contribuent à donner du relief et, par leur couleur brique plus chaude, à contraster la trame sombre des couvertures en ardoise et en zinc du paysage urbain de Pithiviers visible depuis les combles des immeubles, qui constituent l'écrin de l'église Saint-Salomon - Saint-Grégoire.

Le règlement du Site Patrimonial Remarquable de Pithiviers privilégie la conservation des cheminées anciennes qui servent

aussi parfois à affiner la perception des élévations ou à accentuer les effets de symétrie des baies situées en façade des immeubles. Si elles ne sont plus affectées à un système de chauffage au bois, leurs conduits peuvent être réutilisés lors de la rénovation des immeubles. Après adaptation éventuelle, ceux-ci sont à privilégier pour le passage des gaines techniques des pompes à chaleur ou des systèmes de ventilation mécanique. Dans tous les cas, la possibilité de déposer d'une cheminée sera étudiée au cas par cas par l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour éviter de vous retrouver en infraction, avant tous travaux, consultez le règlement du Site Patrimonial Remarquable sur le

site Internet : <https://www.pithiviers.fr/aire-de-valorisation-de-larchitecture-et-du-patrimoine-avap>

**Rens. : direction de l'Urbanisme**

**Tél. : 02 38 32 06 50**

**instructionads@pithiviers.fr**





## Appel à projets 2024 du contrat de ville

Vous êtes acteurs associatifs, institutions ou organismes de formation ? Vous pouvez contribuer au « mieux vivre » dans les quartiers prioritaires de Pithiviers en répondant à l'appel à projets 2024. Tous les documents qui vous renseigneront et ceux à remplir sont sur [www.pithiviers.fr](http://www.pithiviers.fr), en Actualités (page d'accueil).

Le centre social Terre en couleurs réceptionne vos dossiers jusqu'au 12 janvier 2024.

## Une question sur l'eau potable ?

Contactez le  
02 38 30 60 46

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune de Pithiviers a transféré ses compétences Eau potable et Assainissement collectif à la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP). La CCDP devient ainsi votre interlocuteur, de la production d'eau potable au traitement collectif de vos eaux usées. Elle l'est aussi en matière de facturation de ces services.

**Dorénavant, vous obtiendrez tout renseignement en composant le 02 38 30 60 46.**

## Urgences dentaires

Du lundi au vendredi, contactez le 0 801 90 45 00. Un chirurgien-dentiste vous recevra sur rendez-vous au centre d'urgences dentaires de l'hôpital de Pithiviers, 10 boulevard Beauvallet.



## Allez à la rencontre de la Police municipale

La Police municipale instaure un nouveau dispositif visant à faciliter la communication avec la population par un contact direct et de proximité. Des rencontres mensuelles seront organisées sur les marchés à partir de janvier 2024.

### Rendez-vous de 9h à 11h :

- place Maurice Ravel (Saint-Aignan) : vendredis 12 janvier et 16 février,
- place des Halles : samedis 13 janvier et 17 février.

## Accessibilité des ERP : de nouvelles aides financières

Le fonds territorial d'accessibilité, émanant de la décision prise lors de la Conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, permet de renforcer la conformité de tous les Établissements Recevant du Public (ERP) privés de 5e catégorie (hôtels, restaurants, commerçants, établissements bancaires...). Objectif : les adapter afin qu'ils soient accessibles à tous.

Renseignements sur <https://www.asp-public.fr>



## Des actions significatives et des études

Projeter la ville dans un futur plus ou moins proche tout en continuant à améliorer votre quotidien, telle a été (encore) cette année l'ambition des élus. Retour sur 2023.



### Animations

- Enregistrement du célèbre Jeu des 1000 € de France Inter à la salle des fêtes avec la participation de nombreux candidats (21 février).
- Construction du premier terrain d'aventures à Saint-Éloi par des jeunes de toute la ville (juillet).
- Première galette des Rois (12 janvier) et ateliers sécurité routière animés par la Police municipale (3 octobre) proposés par le CCAS aux seniors dans le cadre de son programme annuel d'animations.
- Place du Martroi, installation par le service Espaces verts d'une éolienne décorative conçue par le service Patrimoine bâti (été).

### Culture

- Anniversaire de la Médiathèque : 10 ans, ça se fête! (21 janvier).
- Lancement d'ateliers artistiques pour adultes à la Micro-Folie.
- Présentation du tableau *La Vierge en prière* de Galimard aux souscripteurs qui ont participé au financement de sa restauration (28 janvier).
- Ouverture du site de vente en ligne des billets du théâtre.
- Première présentation publique de la saison du théâtre (20 juillet).
- Parcours musical en centre-ville de l'école municipale de musique (27 janvier).

### Patrimoine

- Entretien de l'église Saint-Salomon – Saint-Grégoire : réparation d'un moteur de cloche et d'un battant, entretien de la toiture avec le remplacement de quelques ardoises et le nettoyage des gouttières et cheneaux.
- Décontamination de l'intérieur du centre social Terre en couleurs (août-septembre), suite aux émeutes urbaines, avant sa remise en état.



### Environnement

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du Centre Technique Municipal visant à une autoconsommation électrique à hauteur de 60 %, le surplus servira prochainement aux autres bâtiments via le système de l'autoconsommation collective (août).
- Poursuite de la végétalisation du cimetière municipal accompagnée une campagne de communication (pose de panneaux pédagogiques aux entrées du cimetière en décembre).
- Ouverture d'un espace naturel alliant pêche et détente, aménagé par le SMORE et le service Espaces verts, au bord de l'Œuf, au bas du parc de Bellecour (juin).
- Fin du programme pluriannuel de remplacement de l'éclairage public urbain par un éclairage LED peu énergivore et économe.

## Rénovation énergétique

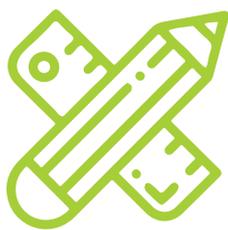
- ⊕ Instauration d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine sur le périmètre ORT de Pithiviers (Urbanisme – Foncier).
- ⊕ Entre septembre et décembre, organisation de Cafés Réno pour rencontrer un expert en rénovation énergétique suite à la mise en place d'OPAH.

## Démarches simplifiées

- ⊕ Nouveauté : prise de rendez-vous en ligne auprès de la Police municipale pour établir ou renouveler les passeports et les cartes nationales d'identité (juin).

## Commerce

- ⊕ En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre d'Action Cœur de Ville, lancement d'une opération contre la vacance commerciale en centre-ville.



## Vie scolaire

- ⊕ Renforcement de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les réfectoires scolaires par le service de nouveaux menus hebdomadaires.
- ⊕ En lien avec l'Éducation Nationale, poursuite des petits-déjeuners offerts aux élèves des écoles maternelles du Clos-Beauvoys et de Saint-Aignan (octobre 2023 – mai 2024).

## Solidarité

- ⊕ En lien avec ses partenaires institutionnels et l'association Lumières des cinés, le centre social organise une semaine de sensibilisation sur les violences faites aux femmes (novembre).
- ⊕ Le conseil municipal attribue 1000 € à la Fondation de France en faveur des victimes du séisme en Syrie et Turquie (mars) et autant en faveur des victimes du séisme au Maroc (septembre).



## Les grands chantiers

- ⊕ Requalification du mail Sud menée de janvier à avril.
- ⊕ Désamiantage, curage et déconstruction des anciennes serres Beaujard en octobre en vue de l'aménagement d'un espace naturel en libre accès en centre-ville.
- ⊕ Désamiantage et démolition de la piscine Caneton ont débuté en octobre pour quatre mois ; un espace naturel s'y substituera.

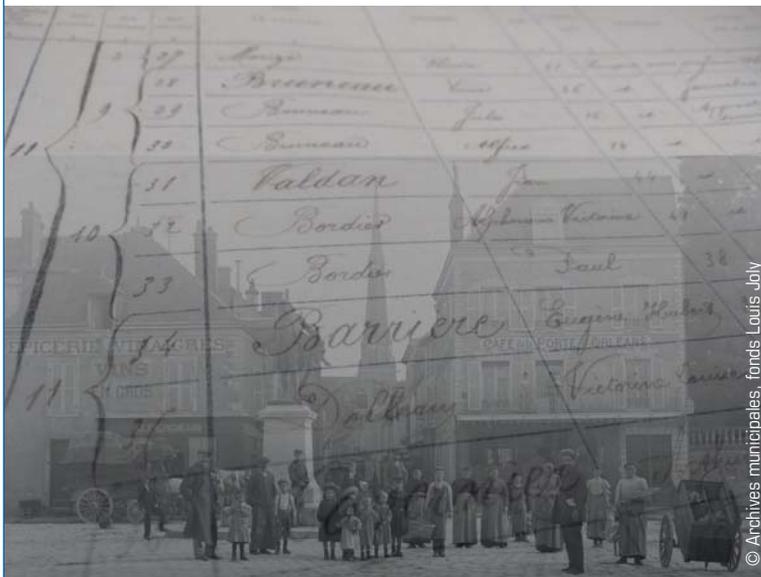
## Les études

- ⊕ Diagnostic structurel du château de Bellecour en vue d'y installer le musée municipal.
- ⊕ Réaménager les tribunes, vestiaires et terrains des espaces de football et de rugby du complexe Sud. Désignation d'un programmiste.
- ⊕ Création de la MACMAD dans des immeubles riverains de la place des Halles. Poursuite des études.
- ⊕ Chaufferies bois des gymnases Pasteur et de Saint-Aignan : poursuite des études, travaux en 2024.
- ⊕ Démolition du réservoir d'eau de Chantaloup : commencement des travaux début 2024.
- ⊕ Requalification de la rue du capitaine Giry : commencement des travaux début 2024.

# SOUVENIR, SOUVENIR

## De 1831 à 2024

le recensement de la population à Pithiviers



En 2024, les habitants de Pithiviers seront recensés. Ce n'est pas, bien entendu, la première fois ! Mais savez-vous que le plus ancien recensement de la population de Pithiviers conservé date de 1831 ? Il se présente alors sous la forme d'un tableau par rue avec des informations assez succinctes : un numéro, les nom et prénom du chef de famille, le nombre d'enfants, de domestiques ou de compagnons présents dans le foyer. Il est aussi précisé si la famille est propriétaire ou locataire de son logement. Et enfin, si celui-ci est « susceptible ou non de location militaire », c'est-à-dire d'être réquisitionné si nécessaire pour accueillir des troupes de passage.

Les premiers recensements ont eu lieu en France au tout début du 19<sup>e</sup> siècle. Le principe du recensement quinquennal date de 1822 et durera jusqu'en 1946. La population sera ainsi recensée toutes les années se terminant en 1 et 6, excepté durant les périodes de guerre où ils furent supprimés ou retardés. Par exemple, il n'y a pas eu de recensement en 1916. Néanmoins, Pithiviers a la particularité d'avoir une liste de ses habitants en 1917 et 1919. Ces documents sont très intéressants pour faire des statistiques mais aussi pour les généalogistes. En effet, ils s'enrichissent progressivement de nouveaux renseignements : adresse complète, nom et prénom de l'ensemble des habitants d'un logement, date et lieu de naissance, nationalité, profession.

Les listes nominatives de recensement de la population sont librement communicables jusqu'en 1975. Elles peuvent être consultées sur rendez-vous en prenant contact avec le service des archives municipales au 02 38 30 08 77.

## Tous Citoyens Réussir pour Pithiviers

### Des finances communales fragiles.

Depuis 2014, année où notre majorité a pris les rênes de la commune, nul ne peut remettre en cause nos actions en matière de finances : restructuration de la dette, vente du patrimoine non utilisé, plan d'économies... 10 ans plus tard, après une crise sanitaire et une autre énergétique, les projections budgétaires ne sont pas bonnes et nous obligent à prendre des décisions fortes pour passer ce nouveau cap difficile. Outre le débat à venir sur l'orientation budgétaire, un travail avec l'ensemble des groupes, majorité et oppositions, a démarré depuis plusieurs mois : malgré ces difficultés, nous gardons le cap et poursuivons nos investissements, nécessaires pour la cité.

### Un transfert de compétence eau et assainissement.

1<sup>er</sup> janvier 2024 : c'est la date à partir de laquelle la communauté de communes du Pithiverais deviendra compétente en matière d'eau et d'assainissement. Un nouvel interlocuteur sans grande conséquence sur les services qui vous sont proposés. Rappelons ici que la commune garde la compétence en matière de gestion des eaux pluviales et notamment la construction et l'entretien des bassins de rétention dont celui de Saint-Mathurin. Ce dernier récupère l'ensemble des eaux de ruissellement de la zone industrielle et commerciale de Senives, dont la gestion est pourtant communautaire.

### Une année ambitieuse en voirie et équipements publics.

Après les déconstructions des serres Beaujard et de l'ancienne piscine Caneton, des travaux d'importance auront lieu cette année. Le programme de voirie se poursuit avec la politique assumée de la majorité de refaire un linéaire de trottoir important ; l'entrée de la rue du Capitaine Giry depuis le centre-ville sera requalifiée. L'objectif est de permettre des circulations douces en toute sécurité. Cette année verra également les travaux de la future école de musique se poursuivre et s'accélérer et la réflexion sur les installations sportives pour la pratique du football et du rugby.

### L'ensemble des élus du groupe majoritaire espère le meilleur pour l'année 2024.

*Ercan Afacan, Erwann Breton, Anthony Brosse, Philippe Burgevin, Pascal Chêne, Nadine Douelle, Khadija Hanaty, Françoise Hincky, Françoise Jory, Claire Lamotte, Marie-Claire Lévêque, Laurette Liger, Joël Maussion, Hasan Metin, Philippe Nolland, Élise Pita, Mohammed Souillah, Fatimata Sy, Nadia Tababi-Bilbot*

## Créons un avenir pour Pithiviers

Tribune non transmise.

*Christophe Simonet, Marie-Christine Guimon, Anne-Laure Meunier, Jean-Pierre Malard*

## Pithiviers au cœur

Tribune non transmise

*Maxime Buizard-Blondeau, Monique Bévière, Chantal Pinçon, Valérie Villette*

## Pithiviers Maison Commune

Tribune non transmise.

*Thierry Stromboni, Hayat El Fdali*

### Calendrier du conseil municipal

Lundi 19 février, 18 h, salle du conseil (mairie)

THÉÂTRE

ATELIER THÉÂTRE ACTUEL, LE THÉÂTRE DE LA HUCHETTE,  
LOUIS D'OR PRODUCTION et ZD PRODUCTIONS  
présentent

# LE MONTESPAN

de Jean Teulé



2022

**MOLIERES**

RÉVÉLATION FÉMININE : SALOMÉ VILLIERS

**Humour, truculence et esprit.**

LE CANARD ENCHAÎNÉ

**Instructif, drôle, éblouissant.**

PARIS MATCH

**On s'amuse de bout en bout !**

L'HUMANITÉ

**C'est absolument génial !**

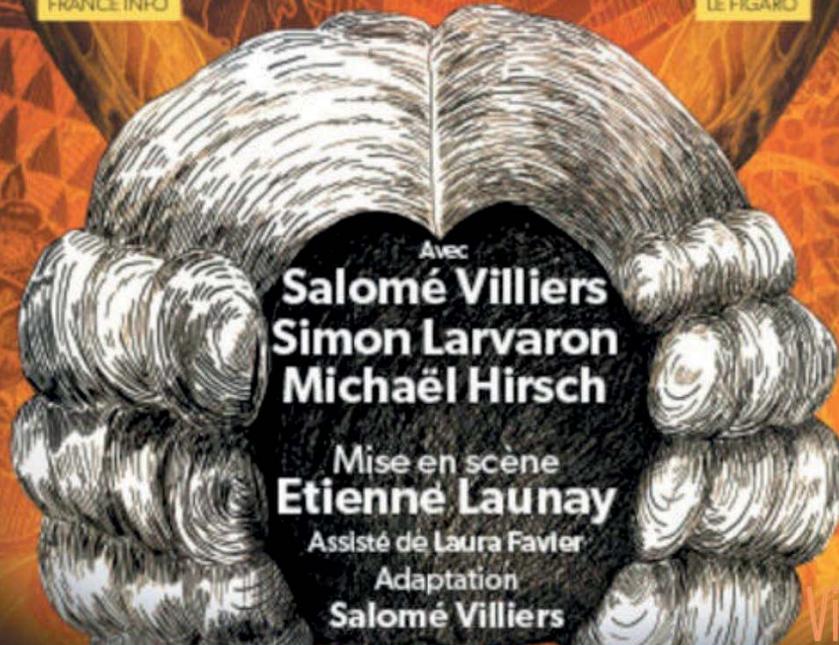
FRANCE 2

**Une pépite !**

FRANCE INFO

**Magnifique !**

LE FIGARO



Avec

**Salomé Villiers  
Simon Larvaron  
Michaël Hirsch**

Mise en scène  
**Etienné Launay**

Assisté de Laura Favter

Adaptation

Salomé Villiers

ville de

**Vendredi 26 janvier - 20h30 PITHIVIERS**  
**Théâtre du Donjon**

18€/10€ - [theatredudonjon.mapado.com](http://theatredudonjon.mapado.com)